

*Projet* **LIFT** *pour les jeunes*

## **Rapport d'expérience et état des lieux mars 2011**

## **Projet LIFT pour les jeunes**

rapport d'expérience et état des lieux - mars 2011

### **Contenu :**

1. Résumé et état des lieux général
2. Priorités des activités de 2010
3. Points forts du projet LIFT
4. Exigences et problématiques
5. Evaluation générale et perspectives

### **Annexes :**

- Lieux contactés à l'échelle cantonale et régionale
- Carte des projets locaux LIFT actuels pour toute la Suisse
- Liste des projets locaux LIFT à février 2011
- Déclarations d'élèves sur leur expérience LIFT
- Feuille de données sur le projet LIFT 2011
- Questions fréquentes (FAQ)
- Questions fréquentes des entreprises

# Projet LIFT pour les jeunes

## 1. Résumé / Etat des lieux général

LIFT est un projet de prévention des problèmes de transition vers le monde du travail. Il s'adresse aux jeunes dont « les conditions de départ » ne sont pas favorables en termes de perspectives professionnelles (compétences scolaires insuffisantes, problèmes de motivation, manque de soutien dans leur entourage,...). LIFT leur offre un soutien ciblé pour qu'ils puissent explorer le monde du travail et se forger des perspectives positives. Le projet est pensé pour leur offrir un élargissement de leurs compétences sociales et personnelles et propose une expérience pratique (la place de travail hebdomadaire) aux élèves de la 7<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup> année scolaire, dans les entreprises de la région.

Le projet a pour objectif d'améliorer leur chance de réussir la transition vers le monde professionnel : trouver une place d'apprentissage et la conserver sur la durée.

Le projet LIFT pour les jeunes a été expérimenté de 2006 à 2009 dans 4 établissements des cantons de Berne et Zürich. Il est reconnu comme un projet de prévention et d'intégration professionnelle très satisfaisant, qui s'adapte et vient compléter l'offre préexistante dans les différentes écoles.

Suite à cette phase pilote et au vu des résultats positifs, LIFT a été reconnu par l'OFFT comme **un projet de prévention efficace pour l'intégration de jeunes à risque**. Sur les plans cantonaux et au niveau national, le projet LIFT s'inscrit progressivement comme **une mesure pratique et concrète dans la lutte contre le chômage des jeunes**.

**A fin 2010, 17 établissements scolaires avaient introduits ou s'étaient engagées pour la mise en place d'un projet LIFT local.** Nous avons donc **complètement atteint nos objectifs**. Ces projets sont répartis sur différents cantons et régions de Suisse : Thurgovie (3 écoles), Saint-Gall (1), Zurich (7), Soleure (1), Berne (4) et Vaud (1). De nouveaux projets viennent s'y ajouter, aussi bien en Suisse allemande qu'en Suisse romande. Le Tessin est désormais également intéressé. Considérant l'intérêt suscité par le projet LIFT, l'objectif de soutenir 35 projets locaux à fin 2011 est en excellente voie.

Dans le cadre de la future phase LIFT 3 (2012/2014), nous projetons le développement du projet sur 80 - 100 sites ainsi que l'établissement d'une structure durable visant la mise en réseau, l'accompagnement et le soutien de toutes les écoles engagées au sein du projet LIFT, de même que le développement ultérieur de l'approche LIFT. Le financement 2010 / 2011 est assuré par le soutien de l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), par la Société suisse d'utilité publique (SSUP) et par la Fondation Mercator Suisse.

L'ouverture à toute la Suisse de ce projet ambitieux est en partie due à une équipe LIFT très motivée, qui est composée de Mario von Cranach (direction stratégique et accompagnement), Werner Dick (direction exécutive du projet), Michaela Schenk (secrétariat), Gabriela Walser (coordination Suisse alémanique) et Aurianne Stroude (LIFT Suisse Romande). Ils sont soutenus dans les différentes régions par des

personnes travaillant sur mandat, à temps partiel : Ludi Fuchs, Hansruedi Hottinger, Oliva Hernández et Stéphane Combe.

Malgré leur travail admirable, le succès de LIFT est avant tout dû aux personnes qui s'engagent dans les différents projets locaux !

## 2. Priorités des activités de 2010

La recherche de nouveaux partenaires LIFT a été ciblée et répartie par régions. Elle s'inscrit sur 3 plans :

- Information, orientation, recherche de soutien et d'engagement des autorités cantonales, des autorités scolaires et des services d'orientation (directions de l'instruction publique, services d'orientation scolaire et professionnelle, Case Management,...)
- Sensibilisation et activation des différents organismes cantonaux et nationaux impliqués dans la politique de formation professionnelle : Association suisse des enseignants, Fédérations d'entrepreneurs, Chambres de commerce, OFFT, SECO,...
- Information et mobilisation de personnes du **domaine scolaire** : directeurs, enseignants, conseillers en orientation et autorités locales.

**L'information et la sensibilisation** ont été un succès. Les partenaires potentiels ont été informés sur le projet LIFT, principalement par voie électronique, puis, selon l'intérêt qui a pu émerger, nous les avons rencontré pour poursuivre cet échange. Nous avons ainsi eu l'occasion d'informer de nombreux représentants d'établissement secondaires ainsi que les responsables cantonaux et nationaux des différents organismes concernés.

Les médias ont également participé à faire connaître le projet et les différents projets locaux. Ainsi, en Suisse allemande, le journal des enseignants et les revues scolaires officielles des cantons de Berne, Soleure, Zürich, Argovie, Thurgovie et St-Gall, ont mis en avant l'expérience LIFT des différents établissements.

Sur la base de cette publicisation du projet, nous avons été régulièrement contacté par des écoles et des particuliers qui souhaitent en savoir davantage sur LIFT. Au cours de l'année, de nombreuses rencontres ont été organisées avec des directions d'établissements, des enseignants, des conseillers en orientation, des responsables du Case Management, des représentants du monde de l'économie, des municipaux en charge des écoles,...

De manière générale, il s'est écoulé une **période très variable** entre le premier contact avec l'établissement et la décision de l'introduction du projet. La décision s'est prise en quelques semaines sur certains sites, alors que le processus de prise de décision dure encore après 6 mois à d'autres endroits. Les réseaux locaux et **l'engagement de personnes motivées** joue un rôle central dans ce processus.

Les documents mis à disposition des établissements pour faciliter la mise en place du projet ont toujours été très appréciés. Les exemples de concepts et de financements, les documents d'information, les résumés des questions fréquentes autour du projet LIFT, les modules d'accompagnement ainsi que le matériel pour la recherche et l'accompagnement des entreprises sont toujours des outils concrets et utiles pour les personnes actives dans les projets locaux.

Suite à la décision de mise en place d'un projet LIFT local, une convention écrite a été signée avec les différents partenaires.

Les éléments-clés de cet accord sont :

- L'organisation, la gestion et le financement de LIFT à échelle locale **incombe au groupe local** (école/ commune/ bénévolat/ sponsoring)
- L'approche LIFT doit être respectée : concentration sur les jeunes dits « à risque », visée préventive (les jeunes intègrent le projet dès la 7<sup>ème</sup> année) ; engagement continu dans des places de travail hebdomadaire, suivi et accompagnement des élèves.
- L'expérience acquise, le matériel de travail, les documents de présentations et le manuel de gestion des modules sont à disposition gratuitement. Le copyright de tous les documents et instruments appartient au centre de compétence LIFT du NSW/RSE à Berne.
- La mise en place de projets locaux est gérée par le centre de compétence LIFT du NSW/RSE à Berne. Ce soutien est gratuit pour toute la phase de mise en place.
- Le comité local LIFT et le centre de compétences LIFT du NSW/RSE partagent la volonté d'un échange d'information et de compétence entre les différents projets LIFT. L'objectif est le développement commun continu et le renforcement de l'approche LIFT.

Les modalités de l'organisation et du financement local de LIFT sont par la suite clairement définies. Jusqu'à ce jour, chaque site est parvenu à trouver une solution de financement adaptée à ses besoins. Ainsi le suivi des élèves peut parfois être intégré à des heures d'enseignement préexistantes, certaines autorités cantonales ont pu accorder des heures de décharge aux enseignants s'occupant de ce suivi, etc. Le fait de financer les projets locaux par des solutions individuelles et à la carte, qui tiennent compte des possibilités cantonales et communales, a été une réussite du concept général de LIFT.

Un réseau LIFT a été mis en place afin de relier les projets locaux et de permettre un échange d'expériences. Une banque de données est en cours de réalisation. Une première rencontre d'échange a eu lieu en novembre à Berne. De telles rencontres sont prévues tous les six mois. Un échange d'expérience par voie électronique est également à l'étude.

### 3. Points forts de l'approche LIFT

LIFT est considéré comme un projet positif **dans le domaine de la prévention et de l'intégration**, et est aujourd'hui évalué comme une mesure efficace de **prévention du chômage des jeunes**.

Les éléments principalement mis en avant sont : **l'introduction précoce** du projet dès la 7<sup>ème</sup> année, **l'orientation vers la pratique**, les différents succès obtenus sur différents sites, l'accompagnement et l'évaluation théorique ainsi que le **soutien compétent** de l'équipe LIFT du NSW/RSE.

Même si LIFT est encore un projet à petite échelle, nous pouvons compter sur de nombreux retours positifs des différentes parties contactées sur le plan national, cantonal et local. Ces retours sont un excellent soutien pour l'approche LIFT.

La documentation élaborée par l'équipe LIFT et mise à disposition localement est très appréciée : schémas, modules, guides, flyers, vidéo et diverses présentations.

Le projet LIFT pour les jeunes est accompagné scientifiquement et évalué par l'Institut fédéral des hautes études en formation professionnelle IFFP - Zollikofen (Dr. Lars Balzer). Les résultats de ces travaux sont à disposition de tous les partenaires de LIFT. Ces évaluations nous permettent de continuer à développer LIFT en l'établissant de manière efficace dans le paysage suisse de la formation.

### 4. Exigences / Problématiques

Le Case Management initié par l'OFFT, qui s'inscrit dans le cadre de la transition entre l'école obligatoire et le monde du travail, a aujourd'hui été introduit dans tous les cantons suisses. La question de l'adéquation de LIFT avec cette nouvelle politique est récurrente dans nos échanges avec les différents partenaires du projet. Cette question exige une prise de position claire de notre part pour expliciter la complémentarité du projet LIFT :

« LIFT offre aux jeunes qui le souhaitent la possibilité d'explorer activement le monde du travail, cela les prépare aux exigences de la formation professionnelle et augmente leur chance de trouver une place d'apprentissage et de la conserver sur la durée. C'est un projet de prévention qui s'inscrit en amont des mesures de transition habituelles. Dans ce sens, LIFT est un complément et non un concurrent au Case Management et cela se vérifie dans les différentes collaborations initiées entre des projets locaux LIFT et les responsables du Case Management. »

Les problèmes qui ressortent fréquemment lors des premiers échanges concernent le financement et l'acquisition d'un nombre suffisant de places de travail hebdomadaires. Là aussi, il s'agit avant tout de préciser les possibilités selon les moyens à disposition localement et l'adaptation du projet peut alors se faire aisément.

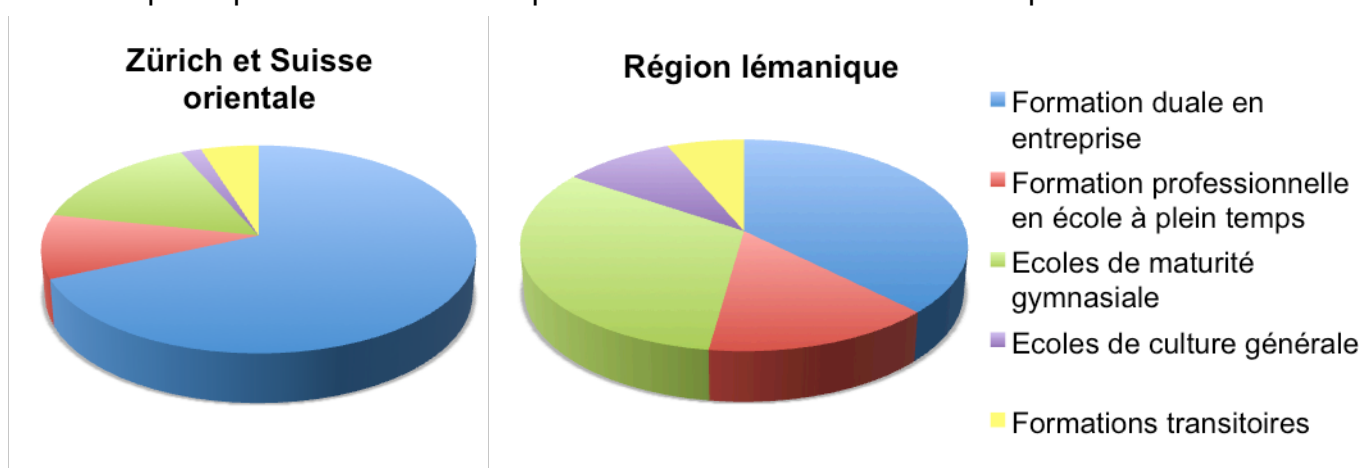
L'énorme charge de travail qui repose sur les écoles et les directeurs en raison des divers projets cantonaux et nationaux de réorganisation est également un obstacle. Ainsi, il peut arriver que la charge de travail soit telle que l'énergie nécessaire à un projet comme LIFT ne puisse être mise en œuvre au sein d'un établissement. Il est important de pouvoir préciser ici que, à moyen terme, LIFT permet de soulager les enseignants et les directions d'établissements en augmentant la motivation des élèves et en facilitant leur transition vers la formation professionnelle.

## 5. Evaluation globale / Perspectives

Pour beaucoup de nos partenaires dans les écoles, LIFT est une solution au problème brûlant de manque de **motivation et d'intégration de certains élèves et un soutien pour optimiser la préparation au choix professionnel**. C'est un pont vers le monde du travail pour les élèves à risque.

Le travail d'information et de sensibilisation mené à large échelle depuis plus de trois ans commence aujourd'hui à porter ses fruits dans toute la Suisse. Durant l'année 2010, un très grand travail préparatoire a pu être mené afin de poser des bases solides et positives pour de nombreux projets locaux. 2011 va permettre de consolider ces projets et d'en soutenir d'autres. En Suisse allemande, de nouveaux partenaires ont manifestés leur intérêt, principalement dans les cantons de Zürich, Argovie, St-Gall, Thurgovie, Soleure et des Grisons. En Suisse romande, l'intérêt vient avant tout des cantons de Fribourg, Vaud, Valais et Neuchâtel. Le canton du Tessin est désormais également intéressé.

Cet engouement des régions latines est notamment dû à une prise de conscience de la nécessité de revaloriser l'apprentissage dual. En effet, la mise en relation des écoles avec l'économie locale ainsi que l'exploration active du monde du travail permet non seulement une meilleure intégration professionnelle des élèves, mais revalorise également l'apprentissage dual en entreprises. Les disparités régionales de participation à la formation professionnelle sont encore très importantes.



A titre d'exemple, alors que plus de 75% des jeunes alémaniques se dirigent vers la formation professionnelle initiale, à peine 50% des élèves de l'arc lémanique privilégient ce type de formation et parmi eux, près de 30% préfèrent s'orienter vers

une école professionnelle à plein temps plutôt qu'une formation en entreprise.<sup>1</sup> Ce constat ne s'applique pas uniquement à l'arc lémanique, mais aussi au reste de la Suisse romande et au Tessin. La majorité des cantons romands tente donc aujourd'hui de promouvoir la formation professionnelle de type duale, qui apparaît comme une chance pour la société et l'économie.

Ainsi, **l'intérêt pour LIFT se manifeste dans des cercles toujours plus larges.** C'est pourquoi dans le cadre de la future phase LIFT 3 (2012/2014), nous projetons le **développement du projet sur 80 - 100 sites** ainsi que l'établissement d'un **réseau durable visant la mise en lien, l'accompagnement et le soutien** de toutes les écoles engagées au sein du projet LIFT, de même que le développement ultérieur de l'approche LIFT. Ceci, comme jusqu'à aujourd'hui, en coordination et en accord avec les organismes cantonaux compétents.

Mars 2011 / Pour l'équipe LIFT : Mario von Cranach, Werner Dick  
Traduction et adaptation en français : Stéphane Combe, Aurianne Stroude

#### **Annexes:**

- Liste des rencontres sur le plan cantonal et régional
- Carte des sites actuels de LIFT de toute la Suisse
- Liste des sites à février 2011
- Rapports sur LIFT / Déclarations d'élèves / Halden, Glattbrugg
- Feuille de donnée sur le projet LIFT pour les jeunes 2011
- FAQ / Questions fréquentes sur l'organisation locale de LIFT
- FAQ/ Questions fréquentes sur les places hebdomadaires

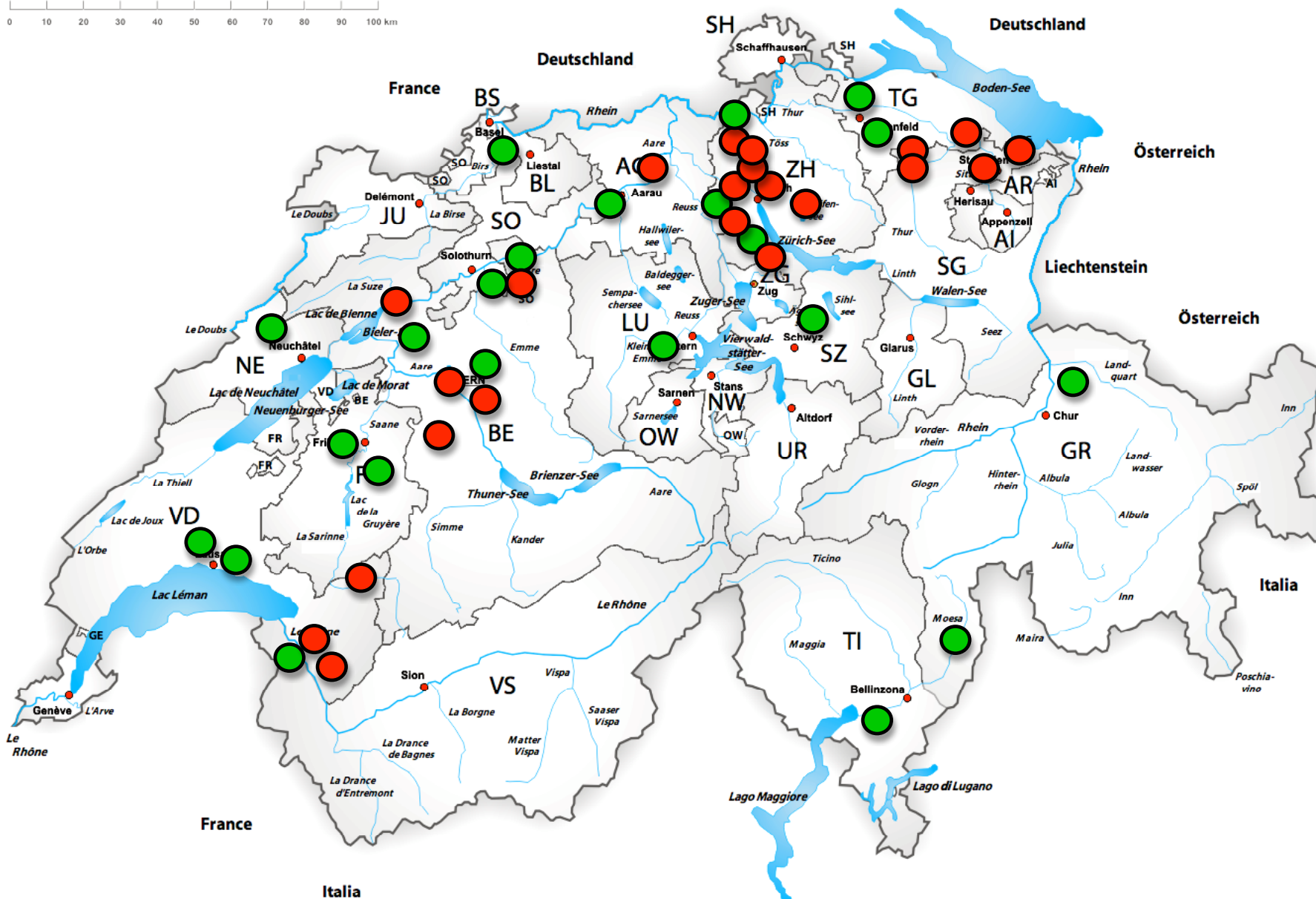
---

<sup>1</sup> Selon les dernières statistiques disponibles à l'Office Fédéral de la formation professionnelle et de la technologie, chiffres de 2008.

## LIFT 2010 / Rencontres avec les différents cercles intéressés durant l'année

La liste n'est de loin pas exhaustive, elle vise à donner un aperçu général du travail d'information

Berne	Berufsbildungsamt, BIZ, Volksschulamt	Table ronde
Berne	Kant. Case Management	Réunion de projet
Zürich	Berufsbildungsforum Zürcher Unterland	AG annuelle
Berne	Case Management Berner Oberland	Réunion d'équipe
Bâle-Campagne	Kant. Case Management	Réunion
Thurgovie	Berufsbildungsamt	Réunion de projet
Bâle-Campagne	Volksschulamt / Berufsbildung/-beratung	Echange
Zürich	Bildungsrätliche Kommission Kant. Zürich	Réunion
Schaffhouse	Kantonales Berufsbildungsamt	Présentation
Appenzell AI	Amt für Berufsbildung und Berufsberatung	Réunion-échange
Zürich	Case Management und BIZ	Réunion
St-Gall	Berufsbildungsamt / Case Management	Réunion
Bâle-Campagne	Amt für Volksschulen / Einladung BWB	Formation compl.
Grisons	Mittelschul-und Berufsschul-Amt	Réunion
Argovie	Case Management	Réunion-échange
Argovie	Berufsbildungs- und Volksschulamt	Congrès
Thurgovie	Amt für Volksschule / Verb. Schulbehörden	Congrès des autorités
Berne	BIZ Biel / Seeland	Formation compl.
Zürich	Laufbahnzentrum LBZ / BIZ Stadt Zürich	Réunion-échange
Soleure	Tischmesse Oensingen	Réseau / Info
Berne	Schweizerischer Gewerbeverband / Davatz	Contacts réguliers
Berne	Staatssekretariat für Wirtschaft seco	Rencontre-Réseau
Berne	Bundesamt für Berufsbildung BBT, Biel	Congrès / Réseau
Tessin	Società degli impiegati del commercio	Présentation
Fribourg	Conférence des directeurs fribourgeois	Présentation
Neuchâtel	Service de l'orientation professionnelle	Réunion-échange
Valais	Service de l'enseignement obligatoire	Réunion-échange
Lausanne	Case Manager et orientation prof.	Réunion
Vaud	Direction générale enseignement obligatoire	Rencontre



Unités locales, mars 2011

Unités locales attendues pour la fin de 2011

**Liste des sites en février 2011,  
Ces écoles ont mis en place ou se préparent à l'introduction d'un projet LIFT local.**

Canton	Lieu	Ecole	Site internet
AG	Birr	Gemeinde - und Sekundarschule Birr	<a href="http://www.schulebirr.ch">www.schulebirr.ch</a>
BE	Wabern	Schulhaus Morillon	<a href="http://www.schulewabern.ch">www.schulewabern.ch</a>
BE	Biel/Bienne	trois écoles francophones*	<a href="http://www.ajir.ch">www.ajir.ch</a>
BE	Riggisberg	Real- und Sekundarschule Riggisberg	<a href="http://www.schulen-riggisberg.ch">www.schulen-riggisberg.ch</a>
BE	Muri- Gümligen	Schulanlagen Moos und Seidenberg	<a href="http://www.schulemoos.ch.vu">www.schulemoos.ch.vu</a>
SG	St. Gallen	Realschule Engelwies	<a href="http://www.engelwies.ch">www.engelwies.ch</a>
SG	Wil	Oberstufe Sonnenhof	<a href="http://www.sohowil.ch">www.sohowil.ch</a>
SO	Biberist	Kreisschule Biberist - Schulhaus Mühlematt	<a href="http://www.schulenbiberist.ch">www.schulenbiberist.ch</a>
TG	Amriswil	Sekundarschule Grenzstrasse	<a href="http://www.sek-grenzstrasse.ch">www.sek-grenzstrasse.ch</a>
TG	Aadorf	Sekundarschule Aadorf	<a href="http://www.schulenaadorf.ch">www.schulenaadorf.ch</a>
TG	Arbon	Sekundarschulgemeinde Arbon	<a href="http://www.ssgarbon.ch">www.ssgarbon.ch</a>
VD	Ollon	Etablissement secondaire Ollon	<a href="http://www.ecoles-ollon.ch">www.ecoles-ollon.ch</a>
VD	Chateau- d'Oex	Etablissement scolaire du Pays d'Enhaut	<a href="http://www.educatif.ch">www.educatif.ch</a>
VD	Bex	Etablissement primaire et secondaire de Bex	<a href="http://www.ecoles-bex.ch">www.ecoles-bex.ch</a>
ZH	Glattbrugg	Sekundarschule Halden	<a href="http://www.opfikon.ch/de/bildung/schulen">www.opfikon.ch/de/bildung/schulen</a>
ZH	Brüttsellen	Sekundarschule Bruggwiesen	<a href="http://www.bruggwiesen.ch">www.bruggwiesen.ch</a>
ZH	Wetzikon	Sekundarschule Wetzikon- Seegräben	<a href="http://www.osws.ch">www.osws.ch</a>
ZH	Zürich	Schule Letzi	<a href="http://www.schule-letzi.ch">www.schule-letzi.ch</a>
ZH	Adliswil	Schule Adliswil - Schulhaus Hofern	<a href="http://www.hofern.ch">www.hofern.ch</a>
ZH	Glattfelden	Schule Glattfelden - Schulanlage Hof	<a href="http://www.schule-glattfelden.ch">www.schule-glattfelden.ch</a>
ZH	Wädenswil	Oberstufe Wädenswil	<a href="http://www.oswaedenswil.ch">www.oswaedenswil.ch</a>
ZH	Rümlang	Sekundarschule Rümlang- Oberglatt - Schulhaus Worbiger	<a href="http://www.worbiger.ch">www.worbiger.ch</a>

\*projet de l'association aJir, en collaboration avec LIFT

**9 Avril 2010, classe C2a Weidmann & Wolfer / Halden, Glattbrugg (environ 8 mois après le début de LIFT)**

**Avis des élèves participants au projet LIFT de l'établissement :**

Sans LIFT, je ne saurais pas mener un entretien par téléphone.  
Grâce à LIFT, j'ai appris comment l'on collabore au travail.

Par LIFT, j'ai appris à mieux connaître le métier de spécialiste en intendance de maison  
Ce qui me plaît dans LIFT, c'est que l'on puisse faire des choses nous-mêmes.

Par LIFT, j'ai appris à faire des choses ennuyeuses, et à travailler plus longtemps en étant concentré.

A travers LIFT, j'ai appris à travailler avec d'autres personnes.  
Sans LIFT, je ne connaîtrais vraisemblablement toujours pas le métier de mes rêves.

LIFT est pour moi d'une grande aide.  
Sans LIFT, je n'aurais aucune idée.

LIFT signifie beaucoup pour moi, car ça sera plus facile pour moi de trouver une place d'apprentissage.

Ce qui me plaît dans LIFT, c'est que je reçois un certificat de travail et que je peux travailler.

Sans LIFT, j'aurais congé le mercredi après-midi.  
Sans LIFT, je n'aurais pas autant d'expérience dans le choix de mon futur métier.

LIFT signifie beaucoup pour moi, je suis heureux d'en faire partie.  
A travers LIFT, j'ai appris à mieux connaître le métier.

# Projet LIFT pour les jeunes



Le projet LIFT vise à sensibiliser les élèves dits à risque **dès la 7<sup>ème</sup> année scolaire**, à révéler leurs aptitudes, à les motiver et à les aider à trouver des **perspectives positives pour le passage de l'école obligatoire au monde du travail**.

LIFT est une solution à la carte et ponctuelle pour jeunes à risque.

- Objectifs**
- Faciliter aux jeunes l'accès à des solutions professionnelles valables
  - Intensifier la collaboration entre les écoles et le monde du travail
  - Valoriser et soutenir les structures existantes
- Éléments clés**
- Identification précoce des groupes à risque (dès la 7<sup>ème</sup> année scolaire)
  - Sensibilisation graduelle pour le monde du travail
  - Travail hebdomadaire (2 à 4h) dans une PME locale de la 7<sup>ème</sup> à la 9<sup>ème</sup>
  - Préparation et accompagnement professionnels, coaching de groupe
  - Collaboration étroite entre les écoles et les entreprises locales
- Groupe-cible**
- Les jeunes dès la 7<sup>ème</sup> année scolaire qui risquent de rencontrer des problèmes pour s'insérer dans le marché du travail (compétences scolaires insuffisantes, problèmes de motivation, manque de soutien dans leur entourage,...)
- Résultats**
- Responsabilisation
  - Valorisation des capacités pratiques
  - Compétences personnelles et sociales
  - Motivation
- Compétences LIFT**
- Expérience de plusieurs années avec le projet LIFT en Suisse allemande
  - Sensibilisation et information des instances cantonales et communales
  - Mise à disposition de matériel d'information et d'outils didactiques
  - Soutien à la mise en œuvre locale du projet LIFT
  - Mise en réseau des écoles actives dans le projet et échange d'expériences

Informations et contacts : [lift@nsw-rse.ch](mailto:lift@nsw-rse.ch) / [www.nsw-rse.ch](http://www.nsw-rse.ch)  
Tél : 031 318 55 70

Coordination pour la Suisse Romande : Aurianne Stroude  
[aurianne.stroude@nsw-rse.ch](mailto:aurianne.stroude@nsw-rse.ch) / Tél : 076 377 57 37

04. 03. 2010 / AS

## Questions fréquentes.... (FAQ)

### **A) Au fondement de LIFT**

#### **Qui se cache derrière LIFT ?**

LIFT est un projet du NSW/RSE (Réseau pour la responsabilité sociale dans l'économie). Le NSW/RSE est une association indépendante, politiquement et confessionnellement neutre, qui rassemble des entreprises et des personnes privées autour de la responsabilité sociale dans l'économie. LIFT est soutenu financièrement par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) qui reconnaît au projet LIFT son caractère innovant dans le domaine de la prévention des problèmes d'intégration professionnelle.

#### **Quelles prestations offre le NSW/RSE aux responsables locaux des projets LIFT ?**

Lors de la création d'un projet local LIFT, le centre de compétences offre ses conseils et son aide pour les questions essentielles relatives au bon déroulement de la phase initiale. Dépliants, manuels, documents et modèles sont à disposition des responsables locaux. Lorsque le projet est en place, le centre de compétence LIFT répond aux questions qui pourraient survenir et se tient à disposition selon les besoins. Il propose également une mise en réseau des écoles actives dans le projet LIFT afin que chacune d'elles puissent bénéficier des expériences et des savoirs des autres. Ces prestations sont gratuites.

#### **A quoi sert LIFT ?**

LIFT s'adresse aux jeunes dont « les conditions de départ » ne sont pas favorables en termes de perspectives professionnelles. LIFT leur offre un soutien ciblé pour qu'ils puissent explorer le monde du travail et se forger des perspectives positives. LIFT améliore leur chance de réussir la transition vers le monde professionnel : trouver une place d'apprentissage et la conserver sur la durée.

#### **Qu'est-ce qu'une place de travail hebdomadaire ?**

Les jeunes, qui s'engagent dans le projet LIFT, fréquentent une *place de travail hebdomadaire*. Ils se rendent chaque semaine, durant 2 à 4 heures, en dehors des heures d'école, dans une entreprise de la région. Sur place, ils effectuent des tâches adaptées à leur âge et peuvent se familiariser avec le monde professionnel. L'entreprise leur verse une petite rétribution de l'ordre de CHF 5.- à CHF 8.- par heure, en récompense du travail réalisé. Les jeunes s'engagent pour un minimum de 3 mois dans la même entreprise. Ils sont préparés et accompagnés tout au long du projet par des professionnels en lien avec leur école.

#### **Les jeunes peuvent-ils simultanément gérer cette place de travail hebdomadaire et leurs devoirs scolaires ?**

Oui. Dans la majorité des projets, les jeunes travaillent en dehors de leur temps scolaire, durant 2 à 4 heures (après-midi de libre, samedi matin, etc). Ce que le jeune accomplit comme tâches dans sa *place de travail hebdomadaire* ne doit pas être du même niveau que ce qui est exigé dans le cadre scolaire. La place de travail hebdomadaire est assimilable à une occupation durant le temps libre qui doit faire sens et être accueillante. La rétribution rend souvent le projet attrayant pour le jeune au début, mais cela ne suffit pas. La valorisation personnelle qu'il retire de son travail devient très vite sa motivation principale. Cette exploration du monde professionnel permet de mettre du sens derrière les apprentissages scolaires, l'élève se rend compte du « pourquoi » il se rend à l'école et sa motivation scolaire s'améliore.

## **Quels types d'entreprises sont en mesure de proposer une place de travail hebdomadaire ?**

Toute entreprise qui peut proposer des tâches faciles et sans danger est susceptible de devenir une entreprise partenaire. Les entreprises qui participent au projet ne doivent pas forcément être habilitées à former un apprenti et ne sont pas non plus dans l'obligation d'offrir, plus tard, une place d'apprentissage aux jeunes. Il est cependant important, qu'il y ait une personne de référence à la fois comme soutien et interlocuteur dans l'entreprise. Les tâches simples sont par exemple : déballer, trier, nettoyer, ordonner, ranger, faire des livraisons, etc. Avec le temps, il est possible de confier aux jeunes des tâches plus exigeantes ou nécessitant plus de responsabilité.

## **Pourquoi LIFT intervient-il si tôt dans la scolarité ?**

Le succès du projet LIFT dépend grandement du fait qu'il intervienne dès la 7<sup>ème</sup> année. S'adapter aux règles du monde du travail nécessite d'importantes prises de conscience et des modifications dans le comportement. Pour apporter des changements pérennes dans le comportement d'un adolescent déjà bien ancré dans ses pratiques, il faut lui proposer un accompagnement sur la durée. Les expériences faites régulièrement sur la place de travail hebdomadaire font l'objet d'échanges à l'occasion des modules d'accompagnement. Les *feedbacks* des entreprises fournissent des pistes pour intervenir auprès des jeunes de façon individuelle. Ceci permet de convenir des objectifs personnels à atteindre et de trouver les moyens pour y parvenir.

## **LIFT remplace-t-il l'orientation professionnelle ou les cours de sensibilisation au monde professionnel ?**

Non. Toute école prenant part au projet LIFT se doit de maintenir ces offres. LIFT doit être réfléchi par rapport au concept global de sensibilisation au monde professionnel et adapté en fonction de ces offres. Il ne doit y avoir aucun doublon avec l'orientation professionnelle, au contraire, LIFT doit être pensé comme un soutien à leur travail. Avec ses prestations propres, LIFT complète ce qui est déjà existant dans les écoles ou dans les communes, créant ainsi une nouvelle synergie.

## **LIFT contribue-t-il à diminuer les risques de rupture de contrat d'apprentissage ?**

Le jeune qui a participé au projet LIFT aura été accompagné, pas à pas, dans le choix d'un métier et tout au long de sa transition vers la formation professionnelle. Il aura déjà acquis de l'expérience pratique et aura pu se faire une représentation réaliste du monde du travail, au moment où il y fera ses premiers pas. Dans la phase pilote du projet LIFT, aucune rupture de contrat n'a été enregistrée durant la période d'essai des jeunes ayant participé au projet LIFT.

## **LIFT a-t-il aussi son utilité dans une situation économique où il y aurait pléthore de places d'apprentissage ?**

LIFT s'adresse aux jeunes dont « les conditions de départ » ne sont pas favorables et pour lesquels un soutien pour accéder au monde professionnel sera toujours un atout. LIFT n'est pas né de la crise mais d'une réflexion de professionnels engagés pour la responsabilité sociale dans l'économie. Le projet LIFT a pour but de rapprocher les écoles et les entreprises pour faciliter la transition des élèves vers la formation professionnelle, quel que soit le contexte économique.

## **LIFT est-il un concurrent au projet « Case Management » dans le canton ?**

Non. LIFT offre aux jeunes qui le souhaitent la possibilité d'explorer activement le monde du travail, cela les prépare aux exigences de la formation professionnelle et augmente leur chance de trouver une place d'apprentissage. C'est un projet de prévention qui s'inscrit en amont des mesures de transition habituelles. Dans ce sens, LIFT est un complément et non un concurrent au Case Management.

# Projet LIFT pour les jeunes



## **LIFT est-il une réforme de plus ?**

Non. LIFT n'est pas une réforme scolaire. Il s'offre comme une option supplémentaire dans l'école et s'adapte à la structure scolaire existante. LIFT doit être pensé comme une carte en plus, un soutien concret et pratique dans le processus de préparation au monde professionnel. Il a pour objectif de décharger les enseignants et les conseillers en orientation, non de les surcharger.

## ***B) Organisation et mise en place d'un projet LIFT***

### **Comment LIFT est-il organisé localement ?**

Pour la mise en place de LIFT, un groupe de projet local doit être créé. Il devrait être composé d'au moins deux personnes issues des domaines d'activités suivants : direction d'école, enseignement, orientation professionnelle, autorité communale, économie locale, etc. Ces personnes sont le « moteur » sans lequel un projet LIFT ne peut démarrer.

### **Que coûte LIFT ?**

Pour la phase pilote, les frais annuels ont été estimés à environ CHF 1'500.- par élève. En Suisse Romande, la plupart des cantons disposent d'un programme de préparation au choix professionnel qui réduit la fréquence des modules et semble réduire les coûts du projet. Des solutions économiques peuvent être apportées par les écoles, les communes ou les cantons (intégration d'une partie des modules d'accompagnement dans le plan horaire, heures de décharge d'enseignement, coordination des places de travail par un poste préexistant,...).

### **Comment LIFT est-il financé ?**

Les projets LIFT sont financés localement. Dans la plupart des cas, c'est l'école et/ou les autorités locales qui assurent le financement. Toutefois, une grande partie des frais peut être couverte par un poste déjà financé, par l'engagement de bénévoles ou par la participation d'autres instances (Fédérations d'entrepreneurs, clubs service, Fondations privées,...).

### **Une sélection des jeunes en 7<sup>ème</sup> année est-elle vraiment possible ?**

Oui, le succès de LIFT est lié à cette sélection précoce. Elle devrait se faire au cours du premier semestre de la 7<sup>ème</sup> année du secondaire I. Cette démarche ne pose, en principe, pas de problème pour l'enseignant qui a quelques années d'expérience. Une fois la sélection faite, il est toujours possible d'intégrer individuellement des élèves si cela semble pertinent.

### **Qui les accompagne pour les modules ?**

Les modules, c'est-à-dire leur contenu et leur planification, devraient être dispensés par une personne au bénéfice d'une formation pédagogique ou socio-pédagogique. Il s'agit avant tout d'être capable de soutenir et motiver les jeunes, les aider en cas de difficultés dans cette exploration du monde professionnel. Dans la plupart des projets locaux, il s'agit d'enseignants, de travailleurs sociaux, de conseillers en orientation ou de personnes issues de la formation professionnelle.

### **Comment trouver un coordinateur pour les places de travail hebdomadaire ?**

La personne qui s'occupe de cette coordination doit être en mesure de faire le lien entre l'école et le monde professionnel. Avoir de bonnes relations avec le réseau économique local, être de nature sociable et capable de résoudre des conflits sont des atouts majeurs. Il s'agit généralement d'une personne issue du domaine professionnel, d'un enseignant impliqué dans l'économie locale, d'une personne à la retraite ou qui travaille à temps partiel,...

## **Quelles sont les conditions préalables pour participer au projet LIFT ?**

Les jeunes et leurs parents doivent être bien informés sur le projet LIFT. Les participants sont généralement sélectionnés par les enseignants. La motivation du jeune est nécessaire pour entrer dans le projet LIFT, la participation est libre mais fait l'objet d'un contrat.

## **Comment peut-on motiver un jeune à s'engager dans un projet LIFT ?**

Il faut lui faire voir la plus-value qu'il retirera en participant au projet : accompagnement vers la transition, expériences pratiques du monde du travail, évaluation réelle de ses points forts et capacités, certificat de travail et attestation des tâches accomplies, soutien dans la recherche d'une place d'apprentissage, plus grandes chances de succès dans cette démarche, renforcement de sa motivation et meilleure estime de soi, objectifs définis individuellement, petite rétribution financière,... Il s'ouvre des perspectives positives vers le marché du travail.

## **Peut-on forcer un jeune à prendre part au projet LIFT ?**

Non, cela n'a pas de sens. La participation doit être volontaire. Les jeunes et leurs parents doivent être convaincus des avantages et c'est sur cette base qu'ils sont invités à prendre une décision. Ils signent ensuite une convention de participation qui est valable durant toute la durée du projet (jusqu'en 9<sup>ème</sup> année).

## **Y a-t-il un risque de stigmatisation des jeunes qui participe à LIFT ?**

Aucun effet de stigmatisation n'a été observé dans les écoles du projet pilote. Au contraire, au fur et à mesure que s'est développé le projet, les jeunes se sont montrés fiers de pouvoir y prendre part et cela était considéré comme un privilège. Ce qui doit être mis en avant lors de la phase de sélection, ce sont les perspectives qui s'offrent aux jeunes qui participent à LIFT et non le jugement, forcément subjectif, de leurs « conditions de départ » défavorables pour réussir la transition vers le monde professionnel.

## **Les jeunes peuvent-ils prendre le projet LIFT en marche ?**

Par principe, le groupe LIFT devrait être formé lors de la première sélection. Cependant, il est possible d'intégrer des élèves en cours de route, si cela semble pertinent.

## **Peut-on exclure un jeune du projet ?**

Oui. Une exclusion peut être envisagée si le comportement du jeune, en dépit d'avertissements personnalisés, demeure inacceptable ou si sa participation, pour diverses raisons, ne fait plus sens. Cette exclusion est toujours le fait de la direction de l'école et doit être explicitée au jeune.

## **Les jeunes sont-ils assurés sur leurs places de travail hebdomadaire ?**

En règle générale, les jeunes sont couverts par l'assurance de l'entreprise qui leur offre une place de travail hebdomadaire (assurance en cas d'accidents professionnels et responsabilité civile sur le lieu de travail) et par leurs parents (assurance maladie, accidents non professionnels et responsabilité civile). Cette question doit être éclaircie au besoin lors de la signature des contrats.

Berne, février 2011

## Questions fréquentes des entreprises.... (FAQ)

### **Qu'est-ce que vous entendez par une place de travail hebdomadaire ?**

Il s'agit d'une place de travail pour un-e jeune qui vient chaque semaine, 2 à 4 heures, pendant son temps libre, dans une entreprise de sa région. Il reste au minimum 3 mois dans la même entreprise et reçoit un petit défraiement.

### **Quand est-ce qu'il/elle vient dans l'entreprise ?**

Les horaires sont définis à l'avance, pour qu'ils puissent correspondre aux disponibilités du jeune (après-midi de congé, samedi,...) et de l'entreprise.

### **Quel est le but de cette place de travail hebdomadaire ?**

L'objectif est d'offrir à ces jeunes la possibilité de découvrir le monde du travail, d'explorer les différents domaines, d'apprendre à fonctionner avec les codes en entreprises, d'acquérir les compétences non-scolaires nécessaires à un apprenti, de se forger des perspectives positives pour l'avenir, etc. Ils sont ainsi mieux préparés pour la formation professionnelle.

### **Quels résultats ont été obtenus jusque là ?**

Les jeunes qui ont participé au projet LIFT ont eu plus de facilité à trouver une place d'apprentissage et ils/elles la conservent sur la durée. L'expérience s'est montrée positive pour les jeunes, les écoles et les entreprises.

### **Qu'est-ce que j'y gagne en tant qu'entreprise ?**

Il s'agit de s'investir concrètement pour le futur de nos jeunes, de permettre à tous d'accéder à une formation professionnelle. L'entreprise est valorisée par son engagement social, mais surtout, elle est bien accompagnée dans ce processus : les jeunes sont préparés avant de venir en entreprise et suivis durant toute la durée du projet. En cas de problèmes ou d'absences, l'entreprise a une personne de contact claire au sein du projet et n'a pas à assumer les démarches pour régler ces situations.

### **Quel genre de tâches je peux lui confier ?**

Toutes les tâches faciles et sans danger peuvent être confiées aux jeunes. Les tâches simples sont par exemple : déballer, trier, nettoyer, ordonner, ranger, faire des livraisons, etc. Avec le temps, il est toutefois envisageable de confier aux jeunes des tâches plus exigeantes ou nécessitant plus de responsabilité, cela peut se faire en fonction des disponibilités de l'entreprise.

### **A quoi je m'engage exactement ?**

A accueillir le/la jeune chaque semaine, pour un temps défini, pendant au minimum 3 mois. A remplir une courte évaluation et, si possible, à lui faire un petit certificat de travail à la fin. Les entreprises qui participent au projet ne doivent pas forcément être habilitées à former un apprenti et ne sont pas non plus dans l'obligation d'offrir, plus tard, une place d'apprentissage aux jeunes.

### **Pourquoi je dois le défrayer ?**

Les élèves qui viennent en entreprise le font en dehors de leurs heures d'école. Ils s'investissent sur leur temps libre pour se préparer au monde professionnel. Il s'agit de leur montrer que s'ils s'investissent correctement, leur travail est récompensé. Cela les initie aux codes du monde du travail, les motive et instaure une valeur d'échange entre eux et l'entreprise.

# Projet LIFT pour les jeunes



## **Combien je dois lui donner ?**

Un montant de 5.- à 8.- par heure a été défini suite à la phase pilote, il s'agit du montant moyen donné par les entreprises. L'objectif est de valoriser l'engagement du jeune, tout en évitant d'induire une compétition entre les élèves. Le/la jeune reçoit environ 40.- par mois, en échange de son travail. Cette somme peut être augmentée jusqu'à 64.- si l'employeur le souhaite, selon l'investissement du jeune dans son travail. Cela ne doit pas être comparé à un salaire normal ou à un salaire d'apprenti. Il s'agit plus d'un argent de poche, qui est donné selon l'engagement effectif. Le/la jeune ne reçoit rien s'il est absent ou s'il ne répond pas aux exigences de l'entreprise.

## **J'ai déjà eu de mauvaises expériences avec des jeunes en difficulté...**

LIFT s'adresse aux jeunes dont « les conditions de départ » ne sont pas favorables et pour lesquels un soutien pour accéder au monde professionnel semble être un atout. Il ne s'agit pas d'aider des jeunes en difficultés, mais de faire de la prévention : leur donner des perspectives positives, pour prévenir les difficultés qu'ils/elles pourraient rencontrer à la fin de leur scolarité obligatoire.

## **Et les assurances ?**

Normalement, aucune assurance particulière ne doit être contractée pour accueillir un/-e jeune. Toute entreprise qui dispose d'une assurance accidents et responsabilité civile pour ses employés verra le/la jeune automatiquement couvert pour les accidents professionnels (les primes sont calculées en fonction du gain assuré par l'employeur, art.115 OLAA) et la responsabilité civile dans le cadre de son travail (si les précautions d'usages sont respectées). Cela concerne uniquement les moments où il est présent dans l'entreprise et non les trajets, durant lesquels il est sous la responsabilité de ses parents. Le/la jeune est en outre couvert par l'assurance de ses parents pour les maladies, les accidents non-professionnels et la responsabilité civile en général. En cas de doute, il peut être demandé aux parents de se renseigner auprès de leur assurance.

Berne, février 2011